

Le Cerf

Cervus elaphus



Situation de l'espèce :

- C'est le plus grand des animaux sauvages vivant en France.
- Espèce dont la population est récente en terre Audoise.
- Lâchers effectués par la Fédération de Chasse et l'Office National des Forêts fin des années 50.
- Zone d'implantation : Piémont Pyrénéen.
- Absence de prélèvement pendant 6 ans (1960 - 1966).
- 1^{er} plan de chasse vers 1970.
- Effondrement des populations vers 1981 avec arrêt d'attribution de plans de chasse.
- Mise en place des réserves et recolonisation de certaines zones.
- Mise en place de 2 programmes et suivi des populations.

Problématique de l'espèce :

- Maintien de l'équilibre agro-sylvo cynégétique -- alternative intéressante et naturelle à la fermeture des milieux.
- Maintien des milieux forestiers sans fortes zones dégagées.

Statut de l'espèce :

- Classée gibier et soumise au plan de chasse obligatoire depuis 1971.
- Espèce susceptible d'engendrer des dégâts forestiers essentiellement sur résineux et arbres fruitiers. Peut occasionner des dégâts sur cultures périphériques aux forêts, maïs, prairies et céréales.
- Colonisation de l'espèce sur les parties montagneuses (Madres).

Habitats :

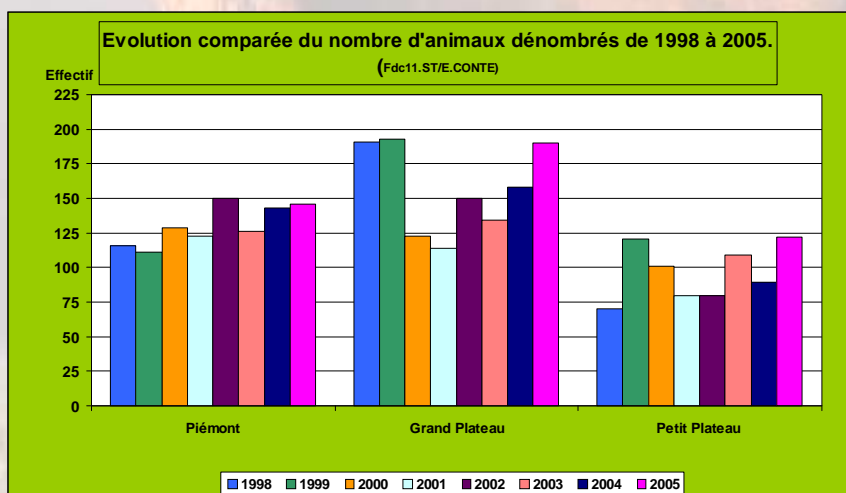
- Tous types de milieux adaptés, préfère toutefois les milieux forestiers pour se protéger et être tranquille. S'adapte à tous les habitats de la plaine à la montagne et des feuillus aux résineux. Actuellement lié aux grands massifs du département : des cantons de Quillan, Axat, Belcaire et Chalabre. Les adultes recherchent des massifs forestiers importants de 2.000 à 5.000 ha et un habitat à forte valeur alimentaire.

Suivi de l'espèce :

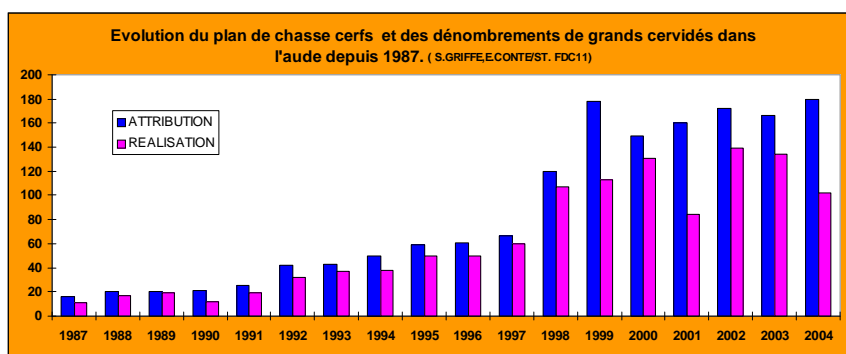
- Suivi du plan de chasse au travers une carte de prélèvement par massif et par commune.
- Estimation des populations en vue des propositions du plan de chasse.
- Mise en place d'un contrôle des réalisations,

Méthodes de suivi :

- Dénombrements des mâles dominants en période de brame.
- Comptages nocturnes aux phares au printemps.



- Analyse des tableaux de chasse (cartes de prélèvement).



- Contrôle des dégâts (estimation animaux)

Tendances - Evolution :

- Possibilité de développement de l'espèce à partir de noyaux existants.
- Début de colonisation en Limouxin.
- Implantation envisageable sur la Montagne Noire par des lâchers.
- Grandes possibilités de mise en œuvre de nouvelles façons de chasser (arc, à courre, etc.).

Mesures de gestion actuelles :

- Plan de chasse qualitatif : Cerf, Biche, Faon avec attributions selon les zones et les résultats de la population estimée (25 % environ).
- Suivi indirect des populations à partir des cartes de prélèvement et comptes rendus de réalisation du plan de chasse.

Suivi sanitaire : réseau SAGIR.

- Suivi ponctuel à la demande selon les risques par rapport aux élevages bovins et ovins.

Intérêt cynégétique :

- Cette chasse est peu connue mais très appréciée sur les secteurs concernés.
- Valorisation de la chasse comme ressources financières.
- Visite spécifique accompagnée pendant le brame à des fins pédagogiques et de communication.
- Intérêt gastronomique.
- Intérêt réel pour certains chasseurs de Grand Gibier.

Relation espèce - Activité humaine :

- Animal intéressant pour son observation pendant la période du brame,
- Considéré comme le Roi de la forêt par sa taille et sa beauté,
- Susceptible de provoquer des accidents sur les routes.

Dégâts agricoles :

- Moins de 1 % du montant des dégâts grand gibier du département.

